

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement technique Hébertville-Station
**Création du Groupe de travail sur l'étude
d'impact environnemental**



RMR

Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

Produit par :



TRANSFERT
Environnement et Société

Rencontre du 24 mai 2022
Document de travail (pour validation des membres)

TABLE DES MATIÈRES

1.	Accueil et mot de bienvenue.....	1
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	1
3.	Tour de table et attentes des participants.....	1
4.	Adoption des statuts et fonctionnement du groupe de travail	2
5.	Pause	5
6.	Survol du contenu d'une étude d'impact.....	5
7.	Bilan des activités de consultation	7
8.	Atelier thématique	7
9.	Varia.....	8
10.	Fin de la rencontre.....	9
	ANNEXE 1.....	
	ANNEXE 2.....	
	ANNEXE 3.....	
	ANNEXE 4.....	

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société a été mandaté par la Régie des matières résiduelles Lac-Saint-Jean pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Comme indiqué dans le document de statuts, mandat et fonctionnement du comité, certaines informations partagées lors des rencontres sont de nature confidentielle au moment de rédiger les comptes rendus. Les informations confidentielles n'apparaissent pas dans le présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

SOMMAIRE DE LA RENCONTRE

Détails	
DATE, HEURE	24 mai 2022, 19h00 à 21h00
LIEU	Rencontre virtuelle
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accueil et mot de bienvenue 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Tour de table et attentes des participants 4. Adoption des statuts et fonctionnement du groupe de travail 5. Survol du contenu d'une EIE 6. Atelier thématique 7. Varia 8. Mot de la fin
PARTICIPANTS PRÉSENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">› Tommy Tremblay <li style="width: 50%;">› Marc-Olivier Gagné <li style="width: 50%;">› Serge Pilote <li style="width: 50%;">› Hugo Descoteaux-Simard <li style="width: 50%;">› Claudia Gobeil <li style="width: 50%;">› Dave Gosselin <li style="width: 50%;">› Fanny Gilbert <li style="width: 50%;">› Pascal Thivierge
POUR LA RMR	<ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">› Mélanie Simard <li style="width: 50%;">› Guy Ouellet <li style="width: 50%;">› Lisa Gauthier
POUR TRANSFERT	<ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">› Louis-Michel Tremblay <li style="width: 50%;">› Mathieu Gilbert

Faits saillants	
OBJECTIF(S) DE LA RENCONTRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valider la composition du comité, le mandat, les objectifs, la méthode de travail et les statuts de fonctionnement du Groupe 2. Statuer sur le calendrier de rencontres 3. Se familiariser avec l'étude d'impact environnemental 4. Présenter les démarches complémentaires
RÉSULTATS	<ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">› Modifications apportées aux règles de fonctionnement <li style="width: 50%;">› Clarification que la participation au groupe ne constitue pas un appui au projet <li style="width: 50%;">› Proposition d'ajouter des représentants au Groupe de travail
SUJETS D'INTÉRÊT	<ul style="list-style-type: none"> › Intrants des matières sur le site › Méthode d'analyse sonore › Application des nouvelles mesures d'atténuation au LET actuel › Effets des changements climatiques sur les populations animales
ACTIONS DE SUIVIS ET ENGAGEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> › Envoi d'une proposition pour les statuts de fonctionnement révisés › Sonder les membres et transmettre les convocations pour les prochaines rencontres › Explication sur l'autorisation de départ du LET

1. Accueil et mot de bienvenue

Début de la rencontre à 19h00. Louis-Michel Tremblay accueille les participants et cède la parole à Guy Ouellet pour le mot d'ouverture.

Guy Ouellet souhaite la bienvenue et remercie tout le monde de leur présence et de se prêter à l'exercice.

Louis-Michel reprend la parole et décrit le rôle du facilitateur. Il propose également des règles de fonctionnement pour la rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

Louis-Michel Tremblay présente l'ordre du jour et laisse le varia ouvert.

3. Tour de table et attentes des participants

Louis-Michel Tremblay invite les participants à partager tour à tour leurs attentes envers la démarche et de se présenter. Il cède la parole à Claudia Gobeil.

Membre	Questions, commentaires et suggestions des membres
INTERVENTION 1.	
Claudia Gobeil	Résidente du rang 8 Sud. Très près de l'installation. Elle a un DEC en santé animale et elle est conseillère en santé et sécurité. Ces éléments font en sorte qu'elle est intéressée par la réflexion autour de l'étude d'impact.
Marc-Olivier Gagné	Conseiller municipal de la ville de Saint-Bruno. Il a été nommé par le conseil pour ce dossier en remplacement de M. Yvan Thériault. Il souhaite apporter de nouvelles façons de penser sur le dossier du LET.
Pascal Thivierge	Conseiller municipal de Larouche, il est content de participer à cette étude d'impact. Il a une expérience comme technicien en environnement. Il apprécie obtenir de l'information qui permettra de répondre aux questions des citoyens.
Dave Gosselin	Directeur général adjoint du Groupe Coderr. Coderr est un organisme en environnement qui souhaite réduire l'enfouissement le plus possible. Dave a beaucoup travaillé en concertation économique et environnementale et pourra contribuer au Groupe de façon positive.
Hugo Descoteaux-Simard	Directeur du développement durable et de l'environnement pour la ville de Saguenay. Il souhaite que la Ville de Saguenay participe

	à la diminution de l'enfouissement au LET et assurer la pérennité de l'infrastructure dans le temps.
Fanny Gilbert	Coordonnatrice du service environnement pour la MRC du Fjord-du-Saguenay. Partenaire du LET, il leur fera plaisir de participer à l'amélioration des façons de faire pour le projet d'agrandissement du LET.
Tommy Tremblay	Directeur général du CREDD. Ses attentes sont de recevoir de l'information, mais également d'avoir une influence sur la conception de l'EIE. Il souhaite que ça dépasse le projet en y incluant la réduction à la source, le détournement de matière et la collaboration régionale.
Lisa Gauthier	Gestionnaire projet et environnement à la RMR. Elle s'occupe entre autres du projet d'agrandissement du LET. Présente depuis le début du projet en 2017. Elle a travaillé pendant 17 ans au ministère de l'Environnement auparavant. Elle connaît les deux côtés de la médaille.
Mélanie Simard	Directrice des communications, programmes et services. Responsable du volet milieu humain de l'étude d'impact. C'est important pour elle d'être présente aux rencontres pour entendre les préoccupations et les échanges.
Serge Pilote	Présidente de l'association du lac Bellevue et fait face à la zone d'agrandissement du site situé à 400 mètres des résidences. C'est très difficile pour notre association de vivre cette situation.

4. Adoption des statuts et fonctionnement du groupe de travail

Louis-Michel présente les objectifs et le statut de fonctionnement du Groupe de travail. Il note que les éléments mentionnés par plusieurs participants concernaient la réduction de l'enfouissement.

La présentation détaillée se trouve à l'annexe 2

Membre	Questions, commentaires et suggestions des membres
INTERVENTION 2.	
Claudia Gobeil	Je crois qu'on n'est pas tous à l'aise avec ce projet. On est là surtout pour voir ce que vous allez nous offrir. Nous ne sommes pas en accord et nous l'avons souligné lors des rencontres qui ont

	été organisées par secteur. Nous voulons nous assurer que c'est fait en bonne et due forme.
Serge Pilote	Pour nous à l'association, les 10 dernières années ont été très pénibles à vivre avec la RMR. L'agrandissement du site pour nous est inacceptable. L'association considère la RMR comme un très mauvais voisin. Je sors d'un comité qui aura duré deux ans pour estimer les préjudices qui nous ont été causés.
Louis-Michel Tremblay	Merci pour votre apport. Pour vous rassurer, dans le mandat tel qu'il est formulé, ce n'est pas de donner son accord à un projet de participer à ces démarches comme celle-ci. Votre participation vise à influencer l'étude d'impact.
Tommy Tremblay	Comme il est très important d'avoir la participation des riverains, est-ce qu'on pourrait préciser que la participation au groupe ne signifie pas un appui au projet dans les statuts de fonctionnement?
Louis-Michel Tremblay	Ils seront ajoutés aux règles de fonctionnement.
INTERVENTION 3.	
Tommy Tremblay	Est-ce qu'il y aura de l'information sensible à garder pour nous ou est-ce que nous serons libres de la transmettre?
Louis-Michel Tremblay	L'information partagée sera rendue publique dans les comptes rendus. Les comptes rendus seront validés par le comité avant d'être rendus publics. Si une information doit être partagée de manière confidentielle, il faudra qu'il y ait entente entre les membres au préalable.
Serge Pilote	C'est ce que je pense. Il faut que les informations soient publiques et que ce soit connu. Je souhaite avoir les rapports et transmettre l'information à mon association.
INTERVENTION 4.	
Claudia Gobeil	Combien de rencontres est-ce qu'il y aura?
Louis-Michel Tremblay	Trois rencontres au cours des prochains mois.
INTERVENTION 5.	
Claudia Gobeil	Je trouve que nous sommes peu de résidents. Nous sommes trois contre tout le reste on dirait qu'on est impuissant un petit peu. Ça aurait été plaisant d'avoir plus de citoyens qui vivent les inconvénients.
Louis-Michel Tremblay	Pour votre indication, les membres ne doivent pas être catégorisés comme étant pour ou contre. Nous recherchons une diversité de point de vue et nous visons à ce que les gens travaillent ensemble. Souhaitez-vous avoir plus de représentants citoyens?

Claudia Gobeil	Je m'attendais à ce qu'on soit plus de citoyens dans ce groupe pour se faire entendre un peu plus.
Louis-Michel Tremblay	Nous vous parlerons plus tard d'une démarche complémentaire qui vise spécifiquement la cohabitation avec le voisinage. Je vais aussi noter votre proposition d'ajouter des citoyens de votre secteur.
Claudia Gobeil	Je crois que les gens de Saint-Bruno peuvent aussi ressentir les nuisances. On pourrait les entendre aussi.
Louis-Michel Tremblay	Nous avons des représentants des municipalités qui sont à notre table. Je prends note de la demande d'ajouter des citoyens supplémentaires au Groupe pour diversifier les secteurs représentés.
Serge Pilote	J'ai de la misère à suivre aussi quand on dit : refléter la position de la population touchée et intéressée, c'est différent. J'espère que ce comité n'abordera pas l'agrandissement, parce qu'il faut régler le passé avant de parler d'avenir. Je ne sais pas si on a la bonne table pour régler tout ça. Il y a des spécialistes en environnement, mais ils n'ont pas les mêmes préoccupations de nous.
Louis-Michel Tremblay	Pour bien circonscrire le mandat du Groupe de travail, l'objectif est spécifiquement d'influencer l'étude d'impact pour le projet d'agrandissement du LET. Nous proposons une démarche complémentaire pour le bon voisinage.
Serge Pilote	Comme je vous ai dit tout à l'heure, on ne peut pas parler de l'avenir sans régler le passé. Si on enclenche les discussions sur le projet d'agrandissement, nous ne ferons pas bon ménage longtemps.
Louis-Michel Tremblay	Un engagement est pris par la RMR au niveau de la cohabitation avec le voisinage. Dans les attentes qui ont été nommées, nous avons aussi plusieurs représentants des municipalités qui sont présents et qui donnent une vue d'ensemble pour la démarche et la mise en place de mesures d'atténuation.
Tommy Tremblay	Je voulais réagir un peu que les citoyens étaient trois contre le reste. Mon organisation n'est pas en opposition contre personne. Je suis là pour prendre connaissance du projet et de faire valoir les enjeux environnementaux. Notre organisation est intéressée par le projet, mais n'est pas touchée par le projet. La perspective de l'Association est probablement différente de la nôtre et parfaitement légitime. Pour la participation citoyenne, je suis à l'aise d'augmenter le nombre de participants, toutefois je

	m'inquiète de comment un représentant peut repartager l'information à l'échelle d'une municipalité si la personne ne représente pas un secteur ou un groupe en particulier.
Louis-Michel Tremblay	C'est un bon élément. Est-ce que M. Gagné de Saint-Bruno connaît une telle organisation.
Marc-Olivier Gagné	À ma connaissance, il n'y a pas d'autres organisations qui sont ciblées à Saint-Bruno et qui pourraient être intéressées. Je ne pense pas que ce soit la meilleure façon de relayer l'information.
Louis-Michel Tremblay	Je vous propose d'ajouter une action de suivi pour trouver un autre citoyen tout en respectant les règles de fonctionnement du groupe.
Serge Pilote	J'aurais une suggestion pour vous, il y a des résidents du lac Kénogami qui souffrent de la présence de Goéland. Il pourrait y avoir des gens de ce secteur qui participent.
Louis-Michel Tremblay	Nous prenons la note et nous allons faire en sorte de les rejoindre.

Actions de suivis et engagements

- › Ajout aux règles de fonctionnement : la collaboration au Groupe de travail ne constitue pas un appui au projet d'agrandissement du LET.
- › Voir s'il est possible de trouver plus de représentants citoyens du village ou d'autres secteurs tout en conservant la légitimité et en respectant les règles de fonctionnement. (Voir lac Kénogami)

5. Pause

Louis-Michel Tremblay annonce la pause à 19h56.

De retour à 20h01

6. Survol du contenu d'une étude d'impact

Louis-Michel Tremblay cède la parole à M. Jean-François Aubin pour la présentation de ce que contient une étude d'impact. M. Aubin a réalisé différents types d'études d'impact depuis 20 ans et possède une grande expérience. Il explique le rôle des firmes d'ingénierie dans le processus.

La présentation de cette section est disponible à l'annexe 3 du compte rendu.

Membre	Questions, commentaires et suggestions des membres
INTERVENTION 6.	
Claudia Gobeil	<p>Quelque chose me chicote depuis le tout début du LET. Comment ça se fait que nous ayons réussi à construire ça entre deux lacs avec des rivières tout le tour. C'est un milieu humide partout.</p>
Jean-François Aubin	<p>Le LET est en opération depuis 2013 et nous n'étions pas impliqués dans le premier projet. Toutefois, ce que je peux mentionner par rapport à cette préoccupation, c'est que présentement il y a un cadre d'autorisation qui est encadré par le gouvernement du Québec pour la gestion des matières résiduelles. Celui-ci prévoit une série de conditions, et si elles sont respectées, il y a une possibilité d'ajout d'un LET. Ce n'est ni SNC Lavalin ou la Régie qui aura le dernier mot sur l'agrandissement ou non du site.</p>
Claudia Gobeil	<p>On parle de réduction à la source, la source pour nous c'est le LET et plus ça va, plus on le rapproche des cours d'eau. Des moyens d'ingénierie éliminent les inconvénients de votre côté, mais pas du nôtre.</p>
Louis-Michel Tremblay	<p>Je me fais gardien du temps, et cette question a été notée. Dans le cadre de nos prochaines rencontres, nous pourrons répondre à cette question.</p>
INTERVENTION 7.	
Serge Pilote	<p>Tout à l'heure vous parliez de l'étude d'impact sur le bruit. Quand ces études là sont faites, c'est sur quels critères? Décibels? Distance? Nous on vit en villégiature, la tolérance du bruit est moins élevée, est-ce que vous en tenez compte?</p>
Jean-François Aubin	<p>Les études prennent ceci en considération. Nous faisons des modélisations à l'aide de relevés terrain. Les protocoles de modélisation prennent en compte des termes correctifs. Dans votre cas, où l'environnement sonore est plus calme, nous sommes plus restrictifs.</p>
Louis-Michel Tremblay	<p>Nous l'inclurons dans l'atelier sur l'environnement sonore.</p>
INTERVENTION 8.	
Serge Pilote	<p>Sur le milieu humain, les composantes étudiées ne changent pas? Quand vous avez implanté le site, les études que vous avez faites impliquaient les nuisances, les impacts, les retombées, etc. Elles ont été faites lors de l'implantation du site, est-ce que j'ai raison de penser ça?</p>
Jean-François Aubin	<p>C'est effectivement les mêmes composantes étudiées, toutefois, deux éléments sont différents de 2013. Tout d'abord, les normes et</p>

réglementations ont évolué. Si l'impact était minime ou inexistant en 2013, il pourrait être traité différemment aujourd'hui. Deuxièmement, en 2013 il n'y avait pas d'historique d'opération. 10 ans plus tard, nous connaissons davantage les impacts réels vécus auprès du voisinage et nous devons en tenir compte dans l'évaluation des impacts. Donc c'est différent.

Suivis et engagements

- › Répondre à la question sur l'autorisation de départ du LET
- › Les méthodes d'évaluation sonores seront abordées en groupe de travail

7. Bilan des activités de consultation

Louis-Michel Tremblay passe la parole à Mélanie Simard pour qu'elle partage les grandes lignes des consultations jusqu'à présent.

Différentes rencontres ont eu lieu depuis 2016. Tous les documents et comptes-rendus ont été transmis à SNC et GBI, qui ont regroupé les préoccupations et enjeux exprimés sous forme de thématiques.

La présentation détaillée se trouve à l'annexe 2

8. Atelier thématique

Louis-Michel Tremblay démarre l'atelier des thématiques du Groupe de travail sur Miro. Les participants peuvent voir le fichier en cliquant sur le lien suivant :

https://miro.com/app/board/uXjVOzXATJ8=?share_link_id=161076763504

Les membres du groupe ont établi que les réunions se tiendront en soirée, les mardi, mercredi ou jeudi.

Membre	Questions, commentaires et suggestions des membres
INTERVENTION 1.	
Marc-Olivier Gagné	Une des préoccupations pour la municipalité de Saint-Bruno, c'est le transport jusqu'au LET et l'allongement de la voie d'accès au site.
INTERVENTION 2.	
Louis-Michel Tremblay	Est-ce que l'échéancier vous convient?
Claudia Gobeil	L'échéancier me semble réaliste
INTERVENTION 3.	

Marc-Olivier Gagné	Est-ce que les prochaines rencontres seront en présentiel?
Louis-Michel Tremblay	Nous pouvons commencer la section de l'échéancier avec cette question. Est-ce que les participants sont à l'aise pour que le Comité travail soit en présentiel?
Claudia Gobeil	Pour moi ce sera serré avec le travail sur les chantiers. Le virtuel est préférable pour moi.
Fanny Gilbert	Il serait intéressant d'offrir un modèle hybride
Hugo Descoteaux-Simard	Je vais me rallier à la majorité, je n'ai pas de problématique.
Tommy Tremblay	Présentiel préférable, mais je peux m'adapter au virtuel.
Pascal Thivierge	Présentiel le plus possible
Louis-Michel Tremblay	Nous allons regarder pour des rencontres en présentiel, mais potentiellement offrir le mode hybride pour faciliter la participation du plus grand nombre.

9. Varia

Démarche complémentaire : Louis-Michel Tremblay présente la démarche proposée par la RMR pour la création d'un guide de cohabitation en raison des demandes citoyennes à cet effet.

La présentation détaillée se trouve à l'annexe 2

Membre	Questions, commentaires et suggestions des membres
INTERVENTION 4.	
Claudia Gobeil	En gros on comprend qu'on n'influencera pas votre projet, on ne vous fera pas changer d'idées et c'est probablement déjà canné de votre côté.
Louis-Michel Tremblay	En termes de processus d'évaluation environnementale, comme l'a mentionné M. Aubin, le projet n'est pas encore accepté. Les rencontres serviront à bonifier l'étude d'impact. L'étude d'impact ne couvre pas le site actuel, tandis que le guide de cohabitation les prend en considération. Le guide de cohabitation s'appliquera aux deux si le projet est accepté par le ministère.
INTERVENTION 5.	
Serge Pilote	Ce que l'association a remarqué c'est qu'il y a plusieurs choses que la Régie aurait pu faire par le passé, mais qui n'ont pas été faites. Plutôt que s'asseoir avec ses voisins, ils nous ont imposé le fardeau de faire la preuve qu'ils nous imposaient des préjudices. J'avais suggéré une végétation plus haute pour éviter la diffusion des déchets. Nous trouvons

	souvent des déchets loin du site. Ils sont transportés par les oiseaux. Je souhaiterais de la RMR qu'ils soient plus proactifs. S'ils s'y étaient pris il y a 10 ans, nous n'en serions pas là.
Louis-Michel Tremblay	Comme je vous le mentionnais au début, il faut faire confiance au processus. Nous ne ferons pas que lier la démarche de cohabitation au projet d'agrandissement, mais aussi au site actuel. Les différents points de vue et les situations sont importants à partager avec le reste des participants.

10. Fin de la rencontre

Louis-Michel Tremblay fait signe qu'il est bientôt l'heure de terminer la réunion. Il passe la parole à M. Guy Ouellet pour le mot de la fin.

Louis-Michel Tremblay remercie les membres du groupe pour leur participation et leur engagement.

Fin de la rencontre à 21h09.

ANNEXE 1

Liste des présences

CATÉGORIE	ORGANISATION	NOM	PRÉSENCE
Membres du Groupe de travail	Conseil régional de l'environnement et du développement durable	Tommy Tremblay	✓
	Organisme de Bassin versant du Saguenay	Marco Bondu	
	MRC du Fjord-du-Saguenay	Fanny Gilbert	✓
	Lac Bellevue	Serge Pilote	✓
	Ville de Saguenay	Hugo Descoteaux-Simard	✓
	Lac Marco	Sébastien Sheehy	
	Rang 8	Claudia Gobeil	✓
	Municipalité de Saint-Bruno	Marc-Olivier Gagné	✓
	Municipalité d'Hébertville-Station	Russel Girard	
	Municipalité de Larouche	Pascal Thivierge	✓
	Mashteuiatsh	Judith Courtois	
	CODERR	Dave Gosselin	✓
Promoteurs	Régie des matières résiduelles	Mélanie Simard	✓
	Régie des matières résiduelles	Guy Ouellet	✓
	Régie des matières résiduelles	Lisa Gauthier	✓
Facilitateurs	Transfert Environnement et Société	Louis-Michel Tremblay	✓
	Transfert Environnement et Société	Mathieu Gilbert	✓

ANNEXE 2

Présentation PowerPoint détaillé

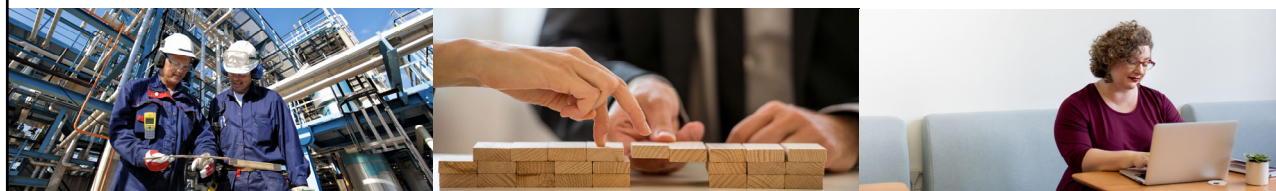


TRANSFERT

Environnement et Société

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LET D'HÉBERTVILLE-STATION

Rencontre de création – 24 mai 2022



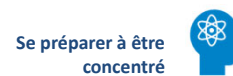
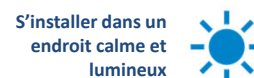
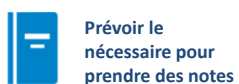
1

AVANT DE DÉBUTER

Pour faciliter le bon déroulement de la rencontre....



Est-ce que les participants autorisent l'enregistrement?



2

RÈGLES ET VALEURS D'ENGAGEMENT

- 1 Les échanges se font dans la dignité et le respect
- 2 Faire confiance au processus
- 3 Mettre les enjeux sur la table
- 4 Être ouvert aux nouvelles et aux vieilles idées
- 5 Autres?



3

UN RÔLE DE FACILITATEUR



- Animer des rencontres de travail
- Aider à définir clairement la problématique et les objectifs communs
- Proposer une méthodologie de travail
- Être une personne-ressource neutre



4

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Tour de table et attentes des participants
3. Adoption des statuts et fonctionnement du Groupe de travail
4. Pause
5. Survol du contenu à élaborer pour l'étude d'impact
6. Atelier pour convenir des thématiques à traiter au cours des prochaines rencontres
7. Varia
8. Prochaine rencontre



5

UN TOUR DE TABLE POUR COMMENCER

Vous présenter et partager vos attentes



6

LES OBJECTIFS PROPOSÉS

- Valider la composition du comité, le mandat, les objectifs et les statuts de fonctionnement du Groupe
- Se familiariser avec l'étude d'impact
- Prendre connaissance du bilan des consultations
- Identifier les thématiques à aborder et le calendrier de travail
- Présenter les démarches complémentaires



7

ED0

PROPOSITION DE STATUTS ET FONCTIONNEMENT



8

CONDITIONS ESSENTIELLES DE SUCCÈS

Élaboration des modalités en fonction des conditions essentielles de succès

- La représentativité
- La légitimité
- L'efficacité
- La transparence
- L'indépendance



ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES

Mandat

Influencer le projet et son étude d'impact en cours en impliquant des représentants de la communauté et des organismes intéressés ou concernés.



LE RÔLE DES MEMBRES

Les membres du Groupe sont donc invités à contribuer des façons suivantes :

- **Prendre connaissance de l'information** mise à disposition du Groupe;
- Échanger sur les différents enjeux;
- **Relayer les renseignements** obtenus dans leur réseau respectif;
- **Traduire les préoccupations** entendues dans leur milieu;



11

OBJECTIFS ET MÉTHODES DE TRAVAIL

Les méthodes de travail pouvant être employées comprennent les éléments suivants, sans toutefois s'y restreindre :

- Considérer les commentaires et suggestions émis lors des consultations précédentes
- Au besoin, former des sous-groupes de travail pour aborder des thématiques spécifiques;
- Recourir à des experts pour alimenter la réflexion du groupe, si nécessaire;
- Produire des comptes rendus publics afin de témoigner de l'avancement des travaux du Groupe.



12

ENGAGEMENT DE LA RMR

La Régie des matières résiduelles Lac-Saint-Jean s'engage à:

- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du Groupe de travail;
- Rendre disponible l'information publique nécessaire à la bonne marche du Groupe de travail;
- Informer les membres des activités du Groupe de travail dans des délais raisonnables pour assurer la participation de chacun;
- Analyser et prendre en compte les préoccupations de chacun;
- Travailler de façon collaborative à la proposition et l'évaluation de pistes de bonification de l'étude d'impact.



13

ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES

Composition

Refléter les caractéristiques de la population touchée ou intéressée par les enjeux liés au projet d'agrandissement du LET d'Hébertville-Station

Composition proposée →

Organisation	Membres
Citoyens lac Bellevue	Serge Pilote
Citoyens lac Marco	Sébastien Sheehy
Citoyens du 8 ^e rang	Claudia Gobeil
CREDD	Tommy Tremblay
OBV Saguenay	Marco Bondu
MRC du Fjord	Fanny Gilbert
Larouche	Pascal Thivierge
Hébertville-Station	Russel Girard
Saint-Bruno	Marc-Olivier Gagné
Ville de Saguenay	Hugo Descoteaux-Simard
Mashteuiatsh	Judith Courtois
CODERR	Dave Gosselin
RMR	Mélanie Simard, Guy Ouellet Lisa Gauthier
Transfert Environnement et Société	Louis-Michel Tremblay, Mathieu Gilbert



14

ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES

Règles de fonctionnement

1. Les activités du Groupe restent souples et sans formalité excessive.
2. Les rencontres sont **encadrées par un facilitateur neutre**.
3. Des documents **techniques, vulgarisés et courts**, servent comme base des échanges et des discussions.
4. En cas d'absence, les membres s'engagent à prendre connaissance du compte-rendu de la rencontre et à formuler des commentaires.
5. Le Groupe peut **admettre à ses rencontres des observateurs et des personnes-ressources** qui pourront intervenir dans la discussion si les membres le désirent.



15

ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES

Règles de fonctionnement

6. Le Groupe n'ayant pas de pouvoir exécutif, il n'y a pas de votes et les potentielles **décisions se prennent par consensus**.
7. **Les thèmes de discussion sont approuvés et déterminés par les membres** du Groupe, sur la suggestion de ces derniers.
8. Une **visite** sera organisée à l'intention des membres du Groupe.
9. Un **compte rendu** est rédigé par Transfert Environnement et Société après chaque rencontre. Il est ensuite envoyé par courriel aux membres du Groupe pour commentaires et acceptation lors de la rencontre suivante. Une fois validé, ce compte rendu devient **public**.

Le Groupe pourra préciser davantage ses règles de fonctionnement dans le cadre de sa démarche ou les modifier au besoin.



16

PAUSE



17

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



SNC • LAVALIN

Étude d'impact sur l'environnement

Principaux contenus et méthodes de réalisation
Jean-François Aubin
Directeur de projet, évaluation environnementale
et acceptabilité sociale



18

BILAN DES CONSULTATIONS

Préoccupations et enjeux soulevés

- Climat sonore
- Qualité de l'environnement
- Propriétés privées, qualité et milieu de vie
- Provenance et détournement d'un maximum de matières afin de réduire les besoins d'enfouissement
- Présence d'espèces fauniques nuisibles
- Zone d'agrandissement du LET
- Justification du projet



19

ATELIER: THÉMATIQUES DE TRAVAIL DU GROUPE

Exemple de calendrier pour les 6 prochains mois

- Mai** Réunion de création du Groupe de travail
- Septembre** Rencontre #1
- Octobre** Rencontre #2 et #3
- Novembre** Rencontre de présentation de l'EIE
- Décembre** Dépôt de l'EIE, bilan global, programme de surveillance et suivi



20

ATELIER: THÉMATIQUES DE TRAVAIL DU GROUPE

Objectifs

Élaborer un calendrier de travail pour les prochaines rencontres

Cibler les thématiques d'intérêt pour les membres du Groupe de travail



21

DÉMARCHE COMPLÉMENTAIRE

Contexte

Lors des rencontres de consultation, les citoyens ont formulé le souhait de vouloir améliorer la communication avec la RMR dans le but de régler certaines problématiques de cohabitation.

En raison de ces demandes, la RMR souhaite démarrer un processus qui permettra d'établir un cadre consensuel pour favoriser la cohabitation harmonieuse actuelle et future avec ses voisins.



22

GUIDE DE COHABITATION

Qu'est-ce qu'un guide de cohabitation?

En bref, c'est une réflexion qui se fait en collaboration avec les voisins du site, pour identifier des mesures qui permettent de favoriser et maintenir une cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les activités de la RMR.

Les mesures contenues dans le guide peuvent varier :

1. Les mesures de prévention, gestion et atténuation des impacts du site
2. Les activités de surveillance
 - Qualité de l'air
 - Qualité de l'eau
 - Ambiance sonore
 - Odeurs
4. Un programme de compensation relativement aux impacts et inconvénients générés par les activités du site
5. Des mesures de protection des valeurs mobilières
6. Etc.



23

QUESTIONS



24



TRANSFERT
Environnement et Société

NOS COORDONNÉES

Louis-Michel Tremblay

Animateur

lmtrémblay@transfertconsult.ca

Mathieu Gilbert

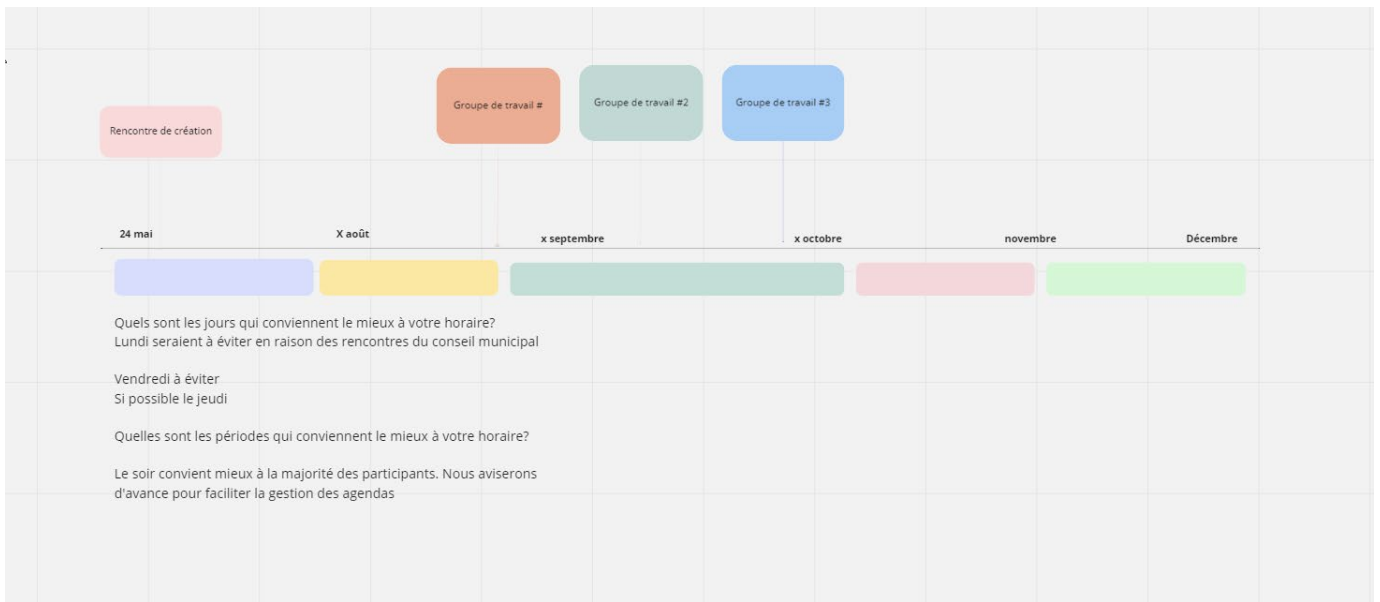
Chargé de projet

mgilbert@transfertconsult.ca

25

ANNEXE 3

Ateliers



Pour vous, quels sont les éléments essentiels qui devraient être discutés?

Le climat sonore/bruit	Nature des intrants (réduction et détournement)	Réemploi recyclage, détournement, valorisation et caractérisation de la matière.	Faune aviaire (goélands et corneilles)	Accès au site et entretien de la voie
Qualité de l'air Résultats des analyses de poussières générées par les résidents à proximité	Gestion des odeurs	Étalement des déchets en forêt (mesures préventives pour l'élimination ou la réduction au maximum)	Qualité de l'eau de façon générale	
Impacts psychologiques	Les animaux se rapprochent de nos maisons (chevreuils, ours goélands)	Prévention des incendies sur le site	Mesures du LET qui ont des impacts sur le voisinage (signaux sonores pour l'éloignement des oiseaux qui déplacent vers les résidences)	

ANNEXE 4

Tableau des actions de suivis ouvertes

